

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



**MANAGEMENT ET GESTION
ORGANISATIONNELLE**

N° 616

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :
LE DIALOGUE SOCIAL EN SITUATION DE CRISE**

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°616 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : LE DIALOGUE SOCIAL EN SITUATION DE CRISE

N° du stage	616	Lieu de stage	Dans l'établissement
Durée du stage	2 jours	Dates	
Prix	Prix sur demande		

PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres supérieurs de santé.
- Cadres de santé faisant fonction de cadres supérieurs de santé.
- Directeurs des ressources humaines.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Luc Fossey, directeur des relations humaines, Fondation Apprentis d'Auteuil.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les logiques, cultures et modèles organisationnels des institutions de santé.
- Comprendre le droit du travail et le rôle des instances représentatives du personnel.
- Comprendre les enjeux du "climat social" et leurs impacts sur les acteurs dans les organisations.
- Repérer les facteurs de risques sur la qualité de vie au travail et identifier les acteurs de la prévention.
- Développer des compétences dans le "dialogue social" dans des environnements complexes.

PROGRAMME

1. Les nouveaux enjeux médico-économiques, réformes organisationnelles, gouvernances managériales.
2. Le cadre juridique et réglementaire favorisant le "dialogue social" des personnels de santé à l'hôpital.

3. Positionnement et actions des organisations syndicales sur les conditions de travail des agents hospitaliers.
4. Lorsque le conflit social éclate, quelle gestion de crise mettre en place ?
5. Le rôle de l'encadrement intermédiaire dans un climat social dégradé.
6. Panorama des situations de tensions et de conflits sociaux dans les établissements de santé en lien avec les RPS.
7. Le rôle des directions fonctionnelles (DRH, DSIRMT) et des instances (CHSCT, CTE, reclassement).
8. Les espaces de "dialogue social" (réunions d'équipes, accompagnements, visites, audits, expertises).
9. Le rôle des médiations formelles (consultants, ARS, DGOS, IGAS, HAS, IRDES, ANACT, ARACT...).
10. Le rôle de la médecine et santé au travail (médecin, psychologue du travail).
11. Atelier pratique : problématique sur la question de l'absentéisme et du turn-over des personnels soignants (indicateurs, facteurs de risque et leviers d'action).

N°616 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : LE DIALOGUE SOCIAL EN SITUATION DE CRISE

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

www.afar.fr

N°616 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : LE DIALOGUE SOCIAL EN SITUATION DE CRISE

N° du stage	616	Lieu de stage	Dans l'établissement
Durée du stage	2 jours	Dates	
Prix	Prix sur demande		

BULLETIN D'INSCRIPTION

☐ STAGE DPC☐ STAGE FORMATION CONTINUE

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

STAGIAIRE

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

www.afar.fr